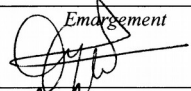
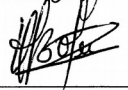
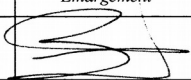
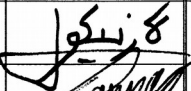





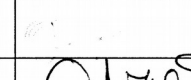
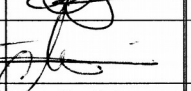


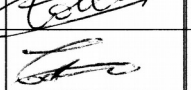
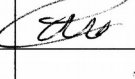
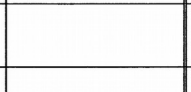
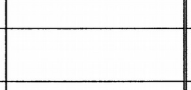

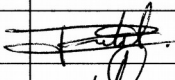



ACADEMIE DE RENNES

Ecole primaire Prévert/Desnos
 Bd François Mitterrand
 56270 PLOEMEUR

Conseil d'école du 18 juin 2019
 Liste d'emargement

Le directeur de l'école	M. DYREK	<i>Emargement</i> 
Représentant le Maire	Mme BOLEIS	
Responsable service éducation	Mme HOREL	<i>excusée.</i>

Les enseignants	Classe	Emargement	Les parents élus	Emargement
Mme LE GAL	TPSPSGS bil		Mme BESNARD	
M. LARNICOL	TPSPSMS bil		Mme CASTOT	<i>excusée.</i>
Mme DAUNAS	TPSPS		Mme BAYLE	
Mme GUERIN	MSGs		Mme LEYER-PICHOT	
Mme TREMOULET	GSCP		Mme POITARD	
Mme LE PRIOL	CPCE1		Mme GICQUEL	
Mme MAGUET	CPCE1CE2 bil		Mme ARNAUD	
Mme ALLAIN	CE1CE2		Mme CARRE	
Mme LAUDINET	CE2CM1		Mme DANIEL	<i>Excusée.</i>
Mme COLLIN	CM2		Mme BARBIER	<i>Barbier</i>
Mme BOGARD-COLLIN	CM3		Mme MATHIEU	<i>Mathieu</i>
Autres personnes présentes				
RICHARDS Lynda				
JEGO Pascale				

Le conseil d'école est réuni à l'école Jacques Prévert ce jour, mardi 18 juin 2019 à 18h00.

1) Bilan année scolaire.

Le groupe scolaire a cette année encore bien fonctionné du fait de l'investissement des adultes en charge des quelques 280 élèves qui le fréquentent.

Pas d'incidents majeurs à déplorer. L'entente est cordiale entre les différents acteurs : enseignants, agents municipaux, AVS, éducateurs, animateurs, et parents d'élèves.

L'apport financier conséquent des APE de l'école a permis de mener plusieurs projets sportifs, scientifiques, artistiques et culturels.

Point accueil périscolaire :

Linda RICHARD, référente APS, dresse le bilan de l'année scolaire : Problème du bruit à la cantine dû au grand nombre d'élèves. Un système de bracelets de couleur pour constituer les tables a fonctionné un moment mais a été abandonné car ne faisant plus d'effet.

Mme Boleïs explique que le règlement de cantine doit être appliqué, et plus sévèrement si nécessaire pour les élèves qui posent des problèmes de comportement.

Globalement, les activités proposées par les animateurs sont appréciées. E : rencontres sportives entre écoles sur la plage de Lomener Kerroch, Jardins partagés avec l'école M. Pagnol, action qui crée du lien entre écoles, musique Batucada, participation aux actions de l'APE (fête de l'école, marché de Noël).

Le recrutement du nouveau référent APC pour la rentrée prochaine est en cours.

Les actions et temps forts du troisième trimestre :

- Journal scolaire en cycle 2. Merci au service communication de la mairie pour le tirage couleur. Prochain numéro à venir, fin juin.

- Visite de Moi ma ville pour plusieurs classes de l'école . Les ateliers sur l'équilibre alimentaire et la mini ferme ont été très appréciés par les élèves.

- Sorties à dominante Nature : Réserve du Loch pour les PSGS bilingues avec un travail sur les cinq sens et une partie de pêche, Sortie à Guidel à l'étang du Loc'h pour les CE2CM1 avec étude d'un écosystème, encadrée par la Fédération des chasseurs du Morbihan.

- Projet jardin en maternelle.

- P'tits bals bretons pour la maternelle et bals bretons pour les CPCE1, l'élémentaire bilingue et les CE1CE2.

- Rencontres USEP maternelles avec Matern' athlé et Les p'tits reporters.

- Foot à l'école pour les CM2 qui ont brillamment remporté le prix départemental dans un premier temps puis régional dans un second récompensant la vidéo qu'ils ont tournée sur le thème de l'égalité filles / garçons.

La classe a été invitée à une journée foot à Rennes le 12 juin avec en point d'orgue la possibilité d'assister au match Suède/ Chili comptant pour la coupe du monde féminine de football.

- Cycle rugby pour les classes de cycle 3 qui s'est achevé avec un tournoi des 6 nations (là encore la France n'a pas brillé...). Un grand merci au RCP pour la qualité de l'encadrement.

- Cycle tennis de table pour les CE1CE2, la classe élémentaire bilingue et les CE2CM1.

- Projet Théâ, organisé par l'OCCE, pour les CM2.

- Visite du Team Jolokia et travail sur l'acceptation du handicap et de la différence à la cité de la voile pour les CE1CE2.

- Sensibilisation au handicap avec la venue d'Aurélie Brihmat, de l'association Handidream, ce jour. Les élèves ont pu échanger et poser toutes les questions à propos du handicap de Mme Brihmat qui a perdu une jambe accidentellement à cause d'un chauffard qui a pris la fuite ! Mme Brihmat a insisté sur l'importance d'apprendre les gestes élémentaires pour porter secours, ou au moins prévenir les secours.

A ce propos, les CM2 ont justement pu recevoir une formation proposée par l'infirmière scolaire au collège Ch. De Gaulle. Une attestation validant cette formation leur sera remise.

- Fête de l'école le 14 juin en soirée . Un grand merci aux APE et aux parents qui leur ont prêté main forte.

- Spectacle de l'école le jeudi 27 juin à 19h30 à l'Océanis.

Point pédagogique :

- Ecole pilote EPS : Il a été proposé à l'école de s'inscrire dans le dispositif « Cours le matin / sport l'après-midi ». Ce projet s'adresse aux élèves de cycle 3 (CM1 et CM2).

L'idée est de proposer aux élèves une séance d'EPS quotidienne en fin de journée, dans le cadre des programmes scolaires et/ou en lien avec les rencontres usep et de leur proposer un prolongement dans les structures et clubs sportifs locaux. Le contact avec des structures sportives locales est déjà bien établi avec notamment le tennis de table, le club de rugby, le judo,...

Les maîtres de cycle 3 ont émis un avis favorable. Reste à finaliser ce projet à la rentrée, si nous sommes retenus, avec les différents partenaires : Education nationale, mairie, clubs,...

- Liaison école / collège . 31 élèves de CM2 sur 38 rejoindront le collège Charles De Gaulle en septembre prochain.

Les CM2 ont pu participer à des temps d'immersion au collège : Matinée EPS et cours de technologie, rallye [Calcu@tice](#), apprendre à porter secours avec l'infirmière du collège.

Les CM1 ont également été invités à visiter le collège le 11 juin.

- Liaison GS/CP dans le cadre des rallyes lecture à venir (le 28 juin).

- PPS : 6 élèves de l'école bénéficient d'un PPS, accompagnés par 4 AVS qui font un travail remarquable et nous sont d'une aide précieuse.

- Le Livret Scolaire Unique est en préparation et sera remis aux familles dans les derniers jours de l'année scolaire. L'accessibilité en ligne par les familles est à l'étude et doit être prochainement finalisée.

2) Prévision d'effectifs et de structure pour la rentrée 2019.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Monolingue	10	17	18	23	18	25	21	25	28	185
bilingue	5	10	16	17	11	12	7	7	/	85
TOTAL	15	27	34	40	29	37	28	32	28	270

Total maternelle : 116 élèves Total élémentaire : 154 élèves

Soit une moyenne de 23,1 élèves par classe pour les 8 classes monolingues et 21,25 élèves par classe pour les 4 classes bilingues.

Le conseil des maîtres sera réuni dans les prochains jours afin d'arrêter un choix de structure qui permette d'accueillir les élèves le mieux possible, compte tenu des chiffres, mais surtout des paramètres humains. Nous espérons que les inscriptions d'été ne remettent pas en question notre choix.

Mme BOLEÏS explique que la ville ne fera pas de gros travaux pour agrandir l'école dans la mesure où il y a des places dans les autres écoles de la ville et que nous devons assumer si nous accueillons trop d'élèves.

Or, il est difficilement envisageable de refuser des familles qui arrivent avec un certificat de préinscription de la mairie.

Ce n'est pas au directeur de refuser l'inscription d'un élève ; cela reviendrait à donner la possibilité à l'école de choisir ses familles... Le risque étant par ailleurs de voir ces familles opter plutôt pour le privé.

Il convient donc de repenser le découpage des secteurs scolaires de la ville afin de ne pas surcharger le groupe Prévert / Desnos et d'éviter des fermetures de classes dans les autres écoles publiques de la ville.

3) Questions diverses.

Travaux / Equipements :

- Ouverture de la quatrième classe bilingue. Suivant le choix de structure, si une classe devait ouvrir en élémentaire, des travaux seront nécessaires pour cloisonner la grande classe.

Du mobilier sera également à prévoir ainsi que les divers équipements nécessaires au fonctionnement de la classe.

Une fois la structure arrêtée, l'école en informera la mairie. Des mouvements de mobiliers scolaires seront également nécessaires.

- L'ordinateur de la salle des maîtres de maternelle est HS. Nous sollicitons le service informatique pour tenter de récupérer les données du disque dur.

Nous demandons également qu'un ordinateur de remplacement soit fourni à l'école ; c'est un outil indispensable pour le travail des enseignants et le fonctionnement de l'école.

- Le patio accessible par la salle des maîtres de l'élémentaire est jonché de feuilles mortes et des mauvaises herbes y poussent en grand nombre. Nous demandons à ce qu'il soit nettoyé.

- La vitre du coffre extérieur abritant la vanne de gaz de l'élémentaire est brisée. Nous demandons son remplacement.

Questions de parents d'élèves adressées au C.E. :

1. Question technique : Est-il possible d'installer une prise électrique de force 32A 3P+neutre+terre sur le mur extérieur droite en sortant en face de la salle des professeurs ? Cela permettra de raccorder par la suite un coffret PC équipé fourni par la municipalité à la demande, idéal pour les activités extérieures.

Mme Boleïs explique que cela n'est pas possible compte tenu de la réglementation en matière de sécurité des installations électriques.

2. Les futurs CM2 de la rentrée prochaine seront-ils dans une classe unique ou séparés comme cette année ? Plus largement le principe des classes à plusieurs niveaux sera-t-il reconduit l'année prochaine ? Quel est le bilan de ce dispositif, positif et négatif, pour cette année scolaire ?

Le conseil des maîtres est souverain pour organiser la répartition des élèves. Nous essayons toujours de faire au mieux, en tenant compte des effectifs mais aussi des paramètres humains. A noter également que pour beaucoup d'élèves, le double niveau peut donner l'occasion aux plus jeunes qui sont à l'aise de se saisir des éléments du programme des plus grands, et aux plus grands moins à l'aise de réactiver et consolider des notions pas encore bien acquises.

3. Concernant l'augmentation d'élèves en filière bilingue breton et en particulier l'ouverture

d'une classe supplémentaire, les moyens vont-ils être revus à la hausse : mobilier, répartition des classes, matériel (absence de matériel informatique) ? La répartition actuelle des élèves n'est pas satisfaisante, en particulier au détriment des CP qui apprennent à lire : va-t-elle être rectifiée ?

Les crédits scolaires sont alloués par la ville en fonction du nombre d'élèves. La mairie doit également fournir à l'école le mobilier nécessaire à leur accueil. Cela sera fait en fonction de l'organisation pédagogique retenue par l'équipe enseignante, en concertation avec la ville.

La répartition des élèves de la filière bilingue va être repensée au niveau des deux classes élémentaires. Les décroissements prévus permettront aux élèves des différents niveaux élémentaires d'être intégrés aux monolingues pour certains enseignements.

4. Les enseignants de l'école ont bénéficié cette année d'une formation autour des neurosciences. Y aura-t-il un retour aux parents ? Quels sont les évolutions et impacts éventuels sur les pratiques pédagogiques ?

L'équipe a bénéficié d'une journée de formation sur les neurosciences. Une deuxième phase doit avoir lieu en septembre prochain. Il est donc encore tôt pour en tirer un bilan.

Cette réflexion nous permet tout de même d'avoir un regard plus précis sur nos pratiques et de constater que nous proposons déjà tous à nos élèves des activités de mise au calme, de réactivation des notions, de travail sur la mémoire. Reste à formaliser cette démarche et à mutualiser les outils utilisés dans les classes.

5. Y aura-t-il des projets autour de la nature au sein de l'école ? La question s'adresse particulièrement au côté Prévert (car du côté Desnos le jardin dans la cour est investi). Peut-on envisager d'investir l'espace qui se trouve à l'arrière de l'école, pour créer des jardins, activités nature diverses ?

On rappelle que l'enseignant des sciences et technologie est effectif à l'école Prévert. Les cycles 3 ont bénéficié de deux séances hebdomadaires dans ce domaine et ce toute l'année. Nos élèves ont globalement acquis des connaissances solides.

Des activités telles que le jardinage sont par contre difficile à mettre en place avec un groupe d'une trentaine d'élèves. Par ailleurs, la biologie végétale n'est qu'une petite partie des programmes.

Il convient de raisonner en terme de parcours de l'élève. Sur sa scolarité primaire, un élève de notre groupe scolaire se verra proposer des projets nature, mais pas forcément tous les ans (voir point n°1 / Projets des classes du 3ème trimestre).

6. Quelle décision la mairie a-t-elle prise pour équilibrer les effectifs entre écoles du même secteur et éviter d'alourdir excessivement certaines classes ?

(Voir point n°2)

7. Où en est-on du projet d'aide aux devoirs porté par les APE de Ploemeur ? Comment la mairie compte-t-elle encourager ce projet ?

Les différentes organisations sont exposées :

Encadrement par des associations / Bénévoles / Payant / Non payant...

Si à Jacques Prévert il est possible de permettre aux élèves d'avoir un lieu calme pour travailler sur des temps d'accueil périscolaire, il ne s'agit pas d'une aide aux devoirs.

La question reste en suspens...

8. Une demande de service civique va-t-elle à nouveau être refaite pour septembre ? Il pourrait aider à la gestion du temps de midi qui est décrit comme agité ou à des projets nature (en rapport à la question 5).

Pour ce qui est du temps scolaire, plusieurs demandes ont été faites l'an dernier sans succès et ont occasionné une perte de temps assez conséquente pour le directeur jusqu'à ce que la campagne de recrutement soit terminée.

Cette question sera à reconsidérer l'an prochain, d'autant plus que l'école comptera 12 classes ordinaires et une classe d'inclusion scolaire, environ 280 élèves et une équipe comptant de nombreux personnels. Les journées de classes du directeur sont perpétuellement dérangées, au détriment des élèves, par le téléphone, la sonnette de l'entrée (retards, livraisons, prises en charge d'élèves par des taxis, intervenants rééducateurs,...) Une personne dédiée à cette gestion ne serait donc pas du luxe.

Pour ce qui est de l'encadrement du temps de midi, la ville confie cette tâche à ses agents titulaires ou intérimaires.

Point APE bilingue:

Le bal breton organisé par l'APE ainsi que l'atelier danses bretonnes proposé sur le temps périscolaire ont bien fonctionné.

Atelier « breton du quotidien » proposé à la maternelle.

A propos de l'avenir de la filière bilingue, beaucoup de parents ne souhaitent pas envoyer leurs enfants au collège Brizeux à Lorient.

Un courrier a été adressé au rectorat pour demander l'ouverture d'une section bilingue dans le collège de secteur (Charles De Gaulle), condition pour la survie de la filière bilingue à Ploemeur.

APE des Flibustiers :

L'opération « Mugs » a bien fonctionné. La diversité des thèmes des dessins faits par les élèves a été appréciée.

La fête de l'école du 14 juin a été une belle réussite ; le public est venu nombreux.

Un appel aux parents est lancé pour un renouvellement des membres du bureau.

Proposition d'un parent d'élève pompier pour mener des interventions auprès des élèves : cette proposition retient l'attention des enseignants.

Fin du conseil à 20h30